

Offre d'emploi

Directeur(rice) remplaçant(e) ACM permanent

Missions principales :

Gestion administrative de l'ACM :

- Suivi du budget
- Gestion des présences, suivi des mails et déclarations TAM

Gestion de la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis :

- Veille et application des réglementations et recommandations départementales
- S'assurer de la maintenance des équipements et de leur conformité avec les normes en cours en lien avec la collectivité et l'association

Garantie du projet éducatif :

- Supervision des projets d'animation

Communication et développement des partenariats :

- Maintenir la communication interne à destination des parents et des professionnels
- Maintenir le lien permanent avec le CA pour remonter toute information utile pour faciliter la prise de décision au quotidien
- Maintenir la communication externe à destination des élus et des partenaires
- Suivi des partenariats locaux (écoles, bibliothèque, association sportive...)

Animation et encadrement des différents temps d'accueil des temps périscolaires :

- Accueil physique des enfants et des familles
- Mise en place des projets d'animation : prépare, organise, anime et évalue
- Accompagnement de la vie quotidienne des enfants (repas, hygiène)
- Connaissance et adaptation du public
- Participation à l'entretien du matériel et des locaux

Encadrement des différents temps d'accueil des temps méridiens (Neuvy-en-Mauges) :

- Connaissance et adaptation du public
- Encadrement Service du repas durant le temps méridien
- Encadrement du temps récréatif méridien

Diplômes requis : BAFD ou équivalence

Compétences requises :

- Connaissance de la réglementation en vigueur dans le domaine de l'enfance
- Connaissance du développement moteur et psychologique et affectif de l'enfant
- Connaissance des règles et consignes de sécurité, d'hygiène et d'alimentation
- Connaissance logiciel Synergie est un plus
- Aptitudes à la gestion administrative et financière
- Savoir gérer une situation d'urgence, un imprévu
- Connaissances des techniques d'animation
- Être capable de s'adapter aux besoins des enfants et de leurs familles

Compétences requises : Sens de l'organisation, rigueur, capacité d'adaptation et relationnelles

Conditions de travail :

- Type de contrat : CDD de remplacement : du 7 avril au 7 juin 2026 (possibilité de renouveler jusqu'au 7 juillet)
- Temps de travail : 26h/ semaine répartis entre l'APS matin & soir et le restaurant scolaire (6h).
- Rémunération selon convention collective des personnels Familiales Rurales (fiche métier 3-8-a)

Candidature à adresser, avec CV et lettre de motivation, au directeur des temps périscolaires :

periscolaire.neuvyenmauges@gmail.com

